

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procuration : 3

Votants : 27

L'an deux mil vingt quatre

Le : **18 novembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **12 novembre 2024****OBJET : D2024-7-3****Décision modificative n° 2
au Budget général****Présents** : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L**Ont donné procuration** : IMARD C à ROUHIER D ; MOINARD BOUTENEGRE M à URBAJTEL P ; THOS F à GUERIN S ;**Secrétaire de séance** : Nathalie DULAIS

En cette fin d'année, il est nécessaire d'ajuster les crédits prévus au budget primitif 2024 à l'article 6811 « Dotations aux amortissements ». Pour rappel, le passage à la nomenclature comptable M57 impose d'amortir dès l'année N au prorata temporis ce qui rend difficile les prévisions budgétaires en termes d'amortissement.

Il convient de prendre la décision budgétaire modificative suivante :

Section de fonctionnement**Recettes**

Compte 748374	Dotations de développement biodiversité et aménités rurales	+ 10 000 €
---------------	---	------------

Dépenses

Compte 6811	Dotations aux amortissements	+ 10 000 €
-------------	------------------------------	------------

Section d'investissement**Recettes**

Compte 28188	Autres immobilisations corporelles – Autres	+ 3 000 €
Compte 281318	Constructions – Autres bâtiments publics	+ 2 000 €
Compte 281314	Constructions – Bâtiments culturels et sportifs	+ 500 €
Compte 281312	Constructions – Bâtiments scolaires	+ 500 €
Compte 281831	Matériel informatique scolaire	+ 500 €
Compte 28185	Matériel de téléphonie	+ 500 €
Compte 281838	Autre matériel informatique	+ 500 €
Compte 281578	Autre matériel technique	+ 500 €
Compte 28158	Autres installations, matériel et outillages techniques	+ 2 000 €

AR Prefecture

016-211600614-20241119-D2024_7_3-DE
Reçu le 25/11/2024

Dépenses

Compte 21312

Constructions bâtiments scolaires

+ 10 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, adopte cette décision modificative n° 2 du Budget général.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 19 novembre 2024

Pour copie conforme :

En Mairie, le 19 novembre 2024

Le Maire,

Michel BUISSON